



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 avril 2021

L'Association ECO ENTRETIEN® labellise une formation DAF Conseil « ECO ENTRETIEN® COMPATIBLE ».

L'Association Eco Entretien® (AEE), sur proposition de son Comité Technique, a labellisé « Eco Entretien® compatible », une formation de base de deux jours liée à l'Eco Entretien®, complétée par deux jours de perfectionnement et dispensée par DAF Conseil.

La société DAF Conseil, référence dans la formation et l'accompagnement des professionnels de l'automobile, adhère ainsi au protocole Eco Entretien®. Elle confirme son intérêt pour le **label Eco Entretien®** et la pertinence de son exploitation pour les professions de l'après-vente automobile.

La formation des techniciens qui s'engagent dans l'exploitation du label Eco Entretien® **est la pierre angulaire du déploiement de l'Eco Entretien®**. Outre qu'elle permet au professionnel d'**acquérir et de valoriser une nouvelle expertise**, elle garantit surtout aux automobilistes une **qualité de service** et de résultat, encadrée et auditée.

La labellisation de cette nouvelle formation à la mise en œuvre de l'Eco Entretien® illustre la neutralité et la volonté d'ouverture de l'AEE, qui souhaite **valoriser les compétences et le professionnalisme des ateliers de l'après-vente automobile**.

DAF Conseil rejoint ainsi d'autres instituts de formations indépendants ou intégrés déjà engagés dans le déploiement du label Eco Entretien®.

L'Eco Entretien® est une solution pertinente pour l'après-vente automobile et les automobilistes afin de **réduire immédiatement les émissions polluantes** des moteurs thermiques, notamment le CO₂ et les particules .

L'amélioration de la qualité de l'air est une préoccupation majeure de nos concitoyens et des pouvoirs publics. Mais la mise en place sans alternative de **ZFE** dans les grandes agglomérations va provoquer brutalement l'exclusion de millions d'automobilistes qui n'ont pas les moyens de changer de voiture.

L'Association Eco Entretien se mobilise pour que l'Eco Entretien® devienne un sésame pour les véhicules bien entretenus dans les ZFE. Ainsi, **les automobilistes qui adoptent un geste vertueux pour l'environnement, en entretenant leur véhicule via le protocole Eco Entretien®, seraient récompensés**.

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.